



Discours du Président de la Polynésie Française

Journée internationale pour la promotion des droits des personnes handicapées

Mesdames les Ministres,
Monsieur le représentant du CESEC,
Mesdames, Messieurs les parlementaires
Mesdames, Messieurs les représentants de la Polynésie française,
Madame la déléguée interministérielle au handicap,
Monsieur le président du COPF,
Mesdames, Messieurs les chefs de services,
Mesdames, Messieurs les présidents d'associations,
Chers amis extraordinaires de l'académie Philippe Croizon,
Cher Philippe,
Chers amis de l'orchestre philharmonique extraordinaire dirigé par Paco,
Mes très chers amis,
Chère Henriette,

Il y a quelques rendez-vous à l'agenda gouvernemental auxquels on a plaisir à participer.

Le 3 décembre fait partie de ces rendez-vous incontournables parce que c'est un moment de retrouvailles et surtout parce que c'est le moment de faire le point sur notre projet commun de société plus INCLUSIVE.

Aussi et avant tout, je veux vous dire la fierté que nous avons de vous retrouver aujourd'hui en cette journée de célébration placée sous un thème proposé par l'ONU mais que nous avons réadapté pour faire honneur à notre actualité locale :

« S'engager ENSEMBLE pour bâtir une société plus inclusive où toutes et tous peuvent développer et mettre à profit leur capacité »*

Ce thème 2021 nous rappelle avec force que :

Le courage pour beaucoup d'entre vous c'est un combat de tous les instants.

Le courage, c'est d'aimer la vie et viser nos idéaux par-delà les obstacles.

Le courage enfin, vous nous l'avez rappelé, c'est de sortir de notre zone de confort et faire un pas vers « l'extraordinaire ».

Chers amis,

Hommes et des femmes de courage, la Polynésie est fière de s'appuyer sur la diversité de vos talents, sur votre engagement et même sur votre militantisme, pour faire avancer notre politique publique qui a pour unique cap l'effectivité des droits pour TOUS.

C'est animé de ces convictions que mon gouvernement a fait du handicap une priorité.

C'est animé de ces convictions que nous vous avons replacés au centre de notre projet de société.

Notre volonté est de réaffirmer que l'exercice plein et entier des vos droits fondamentaux fait partie intégrante, de façon inaliénable et indivisible, de l'ensemble des droits de la personne et des libertés fondamentales,

Parce que nous voyons en vous les personnes avant le handicap !

Cette année encore nous avons pris des engagements à vos côtés dans toutes les sphères de la vie en société :

- De la création des Duoday de l'administration pour promouvoir l'insertion professionnelle des travailleurs reconnus handicapés,
- A la célébration de la journée des mobilités et de l'accessibilité à la présidence,
- Aux projets de portés dans le cadre de la modernisation de notre administration par la labellisation des services du Pays intégrant l'accessibilité
- En passant par la Loi du pays pour la priorité d'accès validée hier à l'Assemblée (pour ne citer que les grandes lignes).

Vous l'aurez compris, aujourd'hui je veux vous parler de participation citoyenne et de ce que nous avons accompli ENSEMBLE pour relever le défi d'une société plus juste et plus solidaire basée sur les droits fondamentaux tels que reconnus par la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

Je le disais hier en séance, la Loi du Pays présentée à l'Assemblée en faveur d'une reconnaissance de vos droits à bénéficier d'une priorité d'accès est un premier jalon vers une réforme plus globale de la réglementation cadre qui date de 1982 et qui définit « l'intention » de la Polynésie française en faveur des personnes extraordinaires.

Il nous faut aller plus loin et créer une Loi du Pays digne de nos ambitions communes.

Aussi, je souhaite saisir l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour vous annoncer que j'ai demandé à la déléguée interministérielle au handicap afin que notre nouvelle réglementation cadre soit présentée dès l'année prochaine à l'Assemblée.

Ainsi nous réaffirmerons les valeurs et l'engagement pris par le Pays, en donnant à la nouvelle architecture de cette réglementation cadre les contours des grandes thématiques de la convention internationale pour la promotion de vos droits.

De sorte que dorénavant, la seule feuille de route de la Polynésie française dans le domaine du handicap sera inscrite dans la tradition des droits de l'homme et du citoyen !

Voilà, chers amis, la tâche est grande et il reste encore beaucoup à faire, de nombreux chantiers nous attendent, mais nous avons la conviction qu'ENSEMBLE, nous irons toujours plus loin dès lors que vos besoins restent notre boussole pour bâtir des solutions collectives et non l'inverse.

Avant de nous quitter, je souhaiterai remercier une fois de plus toutes celles et ceux qui ne ménagent pas leurs temps et qui n'économisent pas leurs efforts pour permettre à tout à chacun d'avoir une place en société, d'autant plus lorsqu'il s'agit de l'accompagnement de nos personnes extraordinaires.

Votre force c'est d'agir et de vous consacrer à la communauté sans compter.

En ce jour particulier de cohésion et de bilan, notre devoir est de reconnaître votre rôle clé pour le bon développement de notre société et prendre un temps pour rendre hommage à votre sens des valeurs qui fait honneur à nos anciens : partage, respect et tolérance.

Un grand Maururu car sans vous la Polynésie dont nous sommes si fiers n'aurait pas les traits de douceur et de bienveillance qui la caractérise aujourd'hui.

Maururu roa !
Te aroha ia rahi !